

Délires de Livres 2009 du 11 avril au 4 mai 2009

Collégiale Saint André - Chartres

Règlement de l'exposition

Inscription

Le bulletin d'inscription ci-joint devra nous parvenir **avant le 15 septembre 2008**. **La participation de 35€ est obligatoire pour participer à l'exposition**. Le règlement devra se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Am'Arts et être joint au bulletin d'inscription. Ce montant ne sera pas remboursé en cas de désistement de votre part mais renvoyé en cas de non sélection.

Date du vernissage

Samedi 18 avril à 11h30 (à confirmer). Des invitations vous seront envoyées par courrier et par mail.

Nombre de livres et sélection.

Vous pourrez exposer **au maximum 3 livres**. Nous rappelons que le thème retenu pour cette exposition est « l'Ouverture à traiter en rouge, noir et/ou blanc ». **Toute oeuvre ne répondant pas à ce critère, ainsi qu'un travail non fini ne sera pas accepté**. Pour chaque oeuvre un **petit texte explicatif est demandé et obligatoire afin de vérifier le respect du thème**.

Dépôt des oeuvres

Vous aurez la possibilité de déposer vos oeuvres sur le lieu de l'exposition **le 7 avril 2009** ou de nous les faire parvenir soit par transporteur soit par la poste **avant le 31 mars dernier délai**. **Le transport et les défraiements sont à la charge des exposants**.

Montage de l'exposition

L'installation sera effectuée par nos soins. Pensez tout de même à nous faciliter le montage en cas d'installations complexes. Merci

Assurance

Am'Arts assure les oeuvres **uniquement pour la durée de l'exposition**.

Catalogue

Il sera édité sous **forme de brochure** qui vous sera offert, une photo par exposant avec un texte d'une dizaine lignes qui explique soit votre démarche général soit ou les deux. (à nous envoyer le plus rapidement possible afin que nous puissions déjà commencer la saisie, merci).

Nous éditerons aussi des **cartes postales**, une carte par exposant (photo d'un livre avec le titre, le nom de l'exposant, site Internet, autres coordonnées selon vos souhaits). Un tarif préférentiel vous sera proposé. Pour la bonne réalisation de ces supports nous avons besoin d'une photo numérique de très bonne qualité (soit par mail soit sur CD) au plus tard **pour le 10 février**. Les photos et textes que nous recevrons après cette date ne figureront pas dans le catalogue.

Un courrier vous sera adressé fin 2008 pour un complément d'informations et un rappel du calendrier.

Bien cordialement
L'équipe de l'association Am'Arts

Délires de Livres 2009

Bulletin d'inscription à renvoyer avec le chèque de participation

au plus tard pour le 15 septembre 2008

Association Am'Arts chez Chantal Leibenguth 8, rue des Héraults - 28630 Ver Les Chartres

Mme, M : Pseudo :

Rue : Ville

Tél : e_mail :

N° Siren et/ou MDA:.....

S'inscrit à l'exposition « Délires de Livres 2009 » organisée par l'association Am'Arts en 2009. Pour confirmer cette inscription veuillez joindre un chèque de 35€(adhésion) à l'ordre d'Am'Arts.

Nombre de livres que vous comptez exposer :

Acceptez-vous qu'ils soient manipulés par les visiteurs oui non
(mise à disposition de gants)

Quelle sera la taille approximative (surface d'exposition) de vos livres :

Livre 1 : Livre 2 : Livre 3 :

Acceptez-vous que vos œuvres figurent sur un CD ou tout autre support de communication
oui non

Je souhaite voir figurer dans le catalogue : (entourer la bonne réponse et fournir les infos. Merci)

Mon site internet non oui

Mon adresse mail non oui.....

Mon adresse postale non oui

Mon n° de tél non oui

Vu le nombre important de préinscrits, **toute inscription envoyée après le 15 septembre** ne sera pas acceptée.

Le règlement ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site Internet
www.am-arts.com rubrique Délires de livres 2009 à par

La participation à l'exposition implique le règlement de l'adhésion (35€) et l'acceptation sans réserve des conditions du règlement ci-joint.

Date et Signature :